

Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

"L'Éducation physique (EP) sera scolaire ou ne sera pas. Il n'y a d'EP que par, dans et pour l'école" (Arnaud, L'éducation à la citoyenneté : une finalité retrouvée pour l'EP, 2000). Par cette affirmation, l'auteur soutient la thèse que l'EP est indissociable de l'école dans laquelle elle s'inscrit. En effet, l'EP est une discipline scolaire, elle s'inscrit donc dans les finalités, les attentes du système éducatif. Plus encore, les objectifs et les finalités de l'EP sont complètement tributaires des contextes socio-économiques et politiques (Arnaud, 2000). En ce sens, l'école n'est pas hermétique à la société et l'EP qui est rattachée à celle-ci semble donc répondre à ces attentes sociales. Dès lors, mais pouvons nous demander en quoi l'éducation physique et sportive (EPS), depuis 1936, répond-elle aux attentes sociales et scolaires?

En premier lieu, nous pouvons définir l'EPS comme l'action qu'on des enseignants sur une population d'élèves (Renaud, L'apparition et l'uniformisation des enseignants d'EPS depuis 1936, 2022). Dès lors, cette discipline est caractérisée d'une part, par les enseignants, c'est-à-dire leur sensibilité mais aussi leur formation qui les "fabrique" (Fuchs et Renaud, 2020). Et d'autre part, par les élèves. En effet, au cours du second vingtième siècle, le système scolaire subit un processus de massification suite à des réformes successives (Berthoin : 1959, Capelle-Fouchot : 1967, Haby : 1975) entraînant une forte hétérogénéité sociale, culturelle et sexuelle. De ce fait, cette mutation du public scolaire engendre la nécessité pour les acteurs de l'EP de s'adapter, notamment au regard des attentes qui changent. Dès lors, ces changements peuvent être appréciés tant dans les textes officiels qui sont le témoin des injonctions de l'état que dans les pratiques enseignantes qui sont le reflet des enseignants et de leur sensibilité. En d'autres termes, l'organisation du travail des élèves, caractérisée par la relation enseignant-élève,

Les formats pédagogiques et encore l'évaluation, ainsi que les savoirs à enseigner et enseignés seront des indicateurs privilégiés pour montrer que l'EPS a toujours voulu répondre aux attentes sociales et scolaires.

En second lieu, nous pouvons établir un lien entre les attentes sociales et scolaires avec des crises. En effet, ces attentes sont liées aux crises que rencontrent la société et l'école. En ce sens, elles sont indissociables d'un contexte singulier d'une période donnée. De ce fait, les priorités définies en EP sont des réponses à des crises perçues par l'état. Également, les pratiques mises en place lors des leçons d'EP, sont des mises en œuvre par l'enseignant au regard des crises qu'ils perçoivent. Cela nous amène donc à nous demander si un décalage existe entre les réponses données par l'état, au travers des textes officiels et celles mises en œuvre par les enseignants sur le terrain aux attentes sociales et scolaires ?

En troisième lieu, Delignières a avancé l'idée que l'école a été traversée par trois paradigmes successifs, que l'on peut qualifier de système de pensée. Ceux-ci définiraient le sens commun d'une période et permettraient d'étayer les attentes sociales et scolaires qui sont communément admises. L'EPS est d'abord guidée par le principe de méritocratie

puis d'éducation pour aboutir vers un principe d'éducabilité généralisée (Delbignières, On peut toujours penser autrement, 2022). Dès lors, il peut être intéressant de se demander comment le paradigme dominant répond aux crises sociétales et scolaires d'une période? Mais aussi comment les acteurs s'inscrivent-ils dedans? Sont-ils en décalage, précurseurs?

Enfin, nous pouvons avancer que les acteurs de l'EP sont divers, allant des politiques jusqu'aux élèves en passant par les enseignants, les formateurs mais aussi les universitaires. Dès lors, leur diversité leur donne tous des sensibilités différentes aux nombreuses attentes. De plus, depuis 1936, on assiste à une augmentation des libertés pédagogiques laissées aux enseignants concernant à diversifier davantage les attentes qui persistent à l'école. En effet, si au début les attentes étaient majoritairement en lien avec de grands enjeux politiques et collectif, celles-ci semblent davantage se centrer sur l'élève. Plus encore, cela se retrouve dans l'organisation du travail des élèves puisqu'au cours de la période on assiste à un glissement d'une pédagogie collective caractérisée par une assimilation, renforcement et normalisation à une pédagogie individualisée recherchant l'émancipation, l'épanouissement et la libre expression d'une singularité. Plus encore, Altaki et Guemensi ont mis en avant que la singularité de l'EPS est qu'elle est caractérisée

Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

par ses services et non pas par ses savoirs comme dans les autres disciplines (L'EPS au ministère de l'éducation nationale, 2022). De ce fait, on comprend bien pourquoi l'EPS a toujours su faire répondre aux attentes sociétales et scolaires. Nous pouvons nous demander comment s'incarnent ces réponses et comment se transforment-elles depuis 1936 ?

Fort de ce raisonnement, nous allons montrer que depuis 1936, l'EPS, en tant que discipline, n'est pas hermétique aux contextes sociétaux et scolaires dans lesquels elle s'inscrit, et ses auteurs ont donc toujours eu comme volonté de répondre à ces diverses attentes. En effet, au sein de l'organisation du travail des élèves et des savoirs transmis, on assiste à une individualisation du travail et à une diversification

des contenus enseignés étayés par les paradigmes de démocratisation de l'école nous-jacent à l'aune des périodes. Toutefois, ces mutations restent empreintes d'inertie face à la grande disparité des acteurs de l'EP, qui ont tous une sensibilité différente face à ces attentes.

Premièrement, nous mentionnons que de 1936 à 1958, date de proclamation de la IV^e République, l'EP répond aux attentes sociales et scolaires essentiellement d'ordre hygiénique par la ségrégation des différents publics qui peut s'expliquer au prisme du paradigme méritocratique qui domine à cette période. Toutefois, on assiste en parallèle à une éducation autoritaire à l'émergence des plaines pour véhiculer des valeurs de loisir voulues par les politiques.

Deuxièmement, nous mentionnons que de 1958 à 1981, date de l'arrivée de la gauche au pouvoir, l'EP répond à des attentes sociales et scolaires essentiellement en lien avec une politique performative par le principe d'égalité et de hiérarchisation des élèves que l'on peut

étayer avec le paradigme de démocratisation de l'École. En revanche, certains acteurs du terrain sont confrontés à une grande diversité de public scolaire qui les amène à faire émerger des propositions de sport éducatif.

Troisièmement, nous montrerons que de 1981 à nos jours, l'EPS répond aux attentes sociétales et scolaires dans le dessein de permettre à tous et chacun de trouver sa place, et ce étayé par le paradigme d'éducabilité généralisée. Néanmoins, dans un contexte où le place de l'EPS est remise en cause, on voit réapparaître des attentes performatives.

Dans cette première partie, nous allons montrer que de 1936 à 1958 les attentes sociétales et scolaires sont étayés par le paradigme de méritocratie entraînant donc une ségrégation des enfants en EP de succès, le contexte sanitaire entraîne une sélection de savoirs transmis en EP en lien avec la respiration et le développement physique. Toutefois, dans un contexte d'émergence des loisirs, le plein air s'offre comme un moyen alternatif pour développer la santé des élèves.

En premier lieu, cette période est caractérisée par un contexte sanitaire fragile. En effet, institut national de l'hygiène met en avant

"des risques infectieux et des maladies respiratoires" importantes. Plus encore, selon Pierre Anraud, les préoccupations sont davantage de reconstruire les corps et eugéniques (1983). Dès lors, dans ce contexte particulier, l'EP est assignée à développer les capacités physiques des élèves. L'organisation du travail des élèves est établie selon une logique de ségrégation puisque, dans les instructions ministérielles (IM) de 1945 est mis en place quatre grades physiologiques. Le premier peut participer aux compétitions, le deuxième aux petites compétitions de l'association sportive et aux entraînements, le troisième fait de la gymnastique de maintien, tandis que le quatrième est envoyé en centre de rééducation physique hors école (Tajiri, 2020). Dès lors, cette organisation répond bien au paradigme de méritocratie puisque les meilleurs physiquement ont accès aux compétitions et au plein air, pendant que les autres font de la gymnastique corrective qui peut être réhabilitative. En effet, "la leçon d'EP était cette fameuse leçon suédoise : bras, tronc, combinée, dissymétrique" (Cassidy et O'Brien, Paroles d'enseignants, 1998). Plus encore, on privilégie l'organisation par vague (Théis, La page du maître, 1987), notamment au travers de la méthode naturelle, prônée sous Michu. En ce sens, la pédagogie collective permet "d'uniformiser les usages du corps"

Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

(Chanois, 2012), aboutissant à une normalisation qui répond aux attentes scolaires et sociales qui souhaitent former des citoyens dociles. Enfin les instructions officielles (10) de 1938 précisent "l'exécution de quelques exercices respiratoires en début de séance", ce qui témoigne bien des attentes sanitaires. En somme la pédagogie collective qui traverse de la gymnastique connective permet de répondre aux attentes sanitaires et citoyennes attendues par la société et l'école.

Toutefois, l'année 1936 est marquée par l'arrivée du Front Populaire au pouvoir qui mène une politique basée sur les loisirs comme en témoigne la diminution du temps de travail ou la semaine de congé payé. A ce titre Jean Zéj et Leo Lagrange vont mettre en œuvre une politique de promotion du plein air puisqu'ils souhaitent diffuser

les valeurs de loisir en France (Altali et Saint-Clément, 2014). Dès lors, en 1936 est testé dans 6 départements la mise en place de 5 heures d'EP en plus. Cette action conduite par Dezanvaudès, médecin sous secrétaire d'état, est généralisée en 1938 avec la mise en place de la demi-journée de plein air. De ce fait les 10 de 1938 définissent 3 heures d'EP et 3 heures de plein air par semaine. Durant le plein air, la pédagogie directive et quelque peu abandonnée (Garnat, 2012) et laisse donc plus de place à l'épanouissement de l'enfant. En revanche Oriane Petitot a montré que le plein air reste un prétexte au développement de la santé (Dilemmes et paradoxes des APN, 2018). En effet, de fait que cette réforme soit conduite par Dezanvaudès la confirme. En somme, l'utilisation du plein air, permet de diversifier les moyens pour répondre aux attentes sanitaires nouvelles et définies par la société et par l'école. Ces attentes sont essentiellement une injonction des politiques à l'instar de la volonté de développer les loisirs en France.

En effet, durant cette période, pour de liberté pédagogique

est laissée aux enseignants, ceux-ci sont d'ailleurs placés sous la tutelle médicale (Fouquet et Peltier, 2006), comme en témoigne le rattachement des IREPS aux facultés de médecine. Ils sont donc des "applicateurs" ce qui explique que les réponses aux attentes sociétales et scolaires sont davantage au niveau des textes officiels.

Pour conclure cette première partie, nous avons montré que de 1936 à 1958, le paradigme de méritocratie régit l'organisation du travail des enseignants, notamment via la ségrégation par réponse aux attentes scolaires et sociétales qui sont davantage en lien avec la santé. Néanmoins, le plein air s'offre comme un moyen alternatif pour s'émanciper d'une pédagogie collective mais reste réservé aux enseignants ayant de bonnes qualités physiques.

Dans cette deuxième partie, nous allons montrer de 1958 à 1981 les attentes sociétales et scolaires sont étayées par le paradigme de la dématérialisation entraînant donc une hiérarchisation des enseignants en EPS. Absolument, le contexte politique "performatif" voulu par De Gaulle entraîne une professionnalisation des enseignants en EPS. Toutefois, dans un contexte de massification scolaire, de nouveaux problèmes vont émerger nécessitant

pour les acteurs du terrain de s'adapter notamment en proposant un sport éducatif.

En premier lieu, l'année 1958 signe la proclamation de la II^e République avec le général De Gaulle au pouvoir. Celui-ci nomme le célèbre alpiniste Herzog à la fonction de haut commissaire à la jeunesse dans le dessein de faire rayonner la France à l'international (Orlantin, L'école gaulloise, 1999). Dès lors Bortolà rédige "L'essai de doctrine du sport" en 1965, où il stipule que "de la masse sortira l'élite". Les IO de 1962 s'inscrivent donc dans cette logique de pyramide berbertimienne puisqu'elles précisent "l'initiation, l'entraînement et la compétition". Parallèlement, la massification de l'enseignement avec la Réforme Berthoin en 1959 qui allonge la scolarité à 16 ans entraîne une hausse du nombre d'élèves et de la diversité. Dès lors, selon Parazol, membre du groupe d'étude sur l'appréciation de la valeur physique, il est nécessaire de "mieux classer les élèves pour mieux conduire la leçon" (1960). Dans cette conjoncture est mise en place la table Létessier qui "permet une hiérarchisation rigoureuse des groupes d'élèves et d'adultes" (Lemormier, Attali et Saint-Orlantin, 2017). Celle-ci permet une sorte d'individualisation des contenus d'apprentissage selon le principe d'égalité. En effet, on pose

Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

alors d'une évaluation des corps à une évaluation des performances (Cotacciano, 1982) qui témoigne du paradigme sans-jacent à la démocratisation puisque cette outil doctrinale permet de hiérarchiser la masse des élèves.

Toutefois cette pratique concerne seulement les sports de base : athlétisme, gymnastique et natation (Guin, 2012). Cette hégémonie des sports de base peut s'expliquer par le fait que la presse médiatique exerce une pression de plus en plus importante sur l'EPS et l'école, comme en témoigne cette affirmation : "l'élite sportive doit trouver ses racines à l'école" parue dans le journal l'équipe en 1959. En somme, les attentes sociétales sont essentiellement d'ordre sportif et performatif et se retrouvent dans les IO de 1962 ou encore dans les processus d'évaluation, notamment au baccalauréat. Ceux-ci vont organiser le travail des

élèves et parallèlement, des contraintes liées à l'hétérogénéité du public émergent.

Toutefois, selon Lemmonier, il y a "un décalage entre les désirs juveniles de sport et les réalités institutionnelles et sociales" (2010). En effet, l'explosion scolaire (nos, 1960) entraîne une diversité des élèves, et les enseignants sur le terrain sont confrontés à des constatations de la part des élèves qui ne veulent pas tous pratiquer du sport compétitif. De plus, dans la conjoncture de mai 1968, les étudiants veulent se faire entendre et démontrent le sport performant réservé à une élite (Hoibian, Le mai 68 des sports, 201). Dès lors, dès les années 1960, puis poursuivie dans les années 1970, Orémond et Oranowski vont mettre en place des stages destinés à didactiser les activités physiques et sportives (APS). Par exemple, Oranowski va analyser le jeu des volleyeurs experts pour définir 6 niveaux de pratique qui seront illustrés et publiés dans la revue Hyper. Dès lors, on cherche à définir un "sport de l'enfant" (Orémond, Revue Hyper, 1972). Ces propositions sont des

références aux LO de 1967 qui stipulent " que le sport se pratique suivant des règles canoniquement admises dans la société ", plus encore, elles précisent que " le sport cherche à former des sportifs et des futurs dirigeants ". En ce sens, au travers de cette didactisation des APS et de ces injonctions des LO, on remarque bien que l'on commence à tendre davantage vers une diversification des contenus et surtout une individualisation progressive de l'organisation du travail des élèves qui passe par la responsabilisation. Le paradigme de démocratisation ici, sous-tend, l'idée de prise en compte partielle des élèves, notamment en définissant les niveaux de pratique.

Pour conclure cette deuxième partie, nous avons mentionné que les références à la massification sont différentes selon les acteurs : hiérarchisation ou différenciation. Celles-ci dépendent des attentes : performance ou intégration dans la société.

Dans une troisième partie, allant de 1981 à nos jours, nous allons mentionner que les attentes sociétales et scolaires sont étayées par le paradigme de l'éducabilité généralisée entraînant donc une singularisation des élèves et une inclusion de tous en APS.

De surcroît, le contexte de volonté de réussite de tous et chacun entraîne une diversification des savoirs transmis et une autonomisation de l'élève dans son apprentissage. Toutefois, on remarque une montée d'une EPS traditionaliste dans un contexte où la place de l'EPS peut être remise en cause.

En premier lieu, l'année 1981 signe l'arrivée de la gauche au pouvoir avec l'élection de Mitterrand. Dans cette conjoncture, en 1985, le ministre de l'éducation nationale, Chevènement annonce l'objectif de 80% d'une classe d'âge au baccalauréat. En effet, le taux important de chômage et la mondialisation nécessitent d'allonger le temps d'étude pour permettre à chacun de s'insérer dans la société.

Plus encore, le contexte d'échec scolaire, lié toujours à la démocratisation remet en cause l'approche disciplinaire prônée jusque là. Dès lors, dans les programmes de 1996, on voit apparaître pour la première fois une logique curriculaire avec les "éducations à" qui sont à l'initiative du chef d'établissement (Delignières, 2022). Ces éducations à sont largement investies par l'EPS qui répond à un processus de diversification.

En effet, de part cette logique curriculaire, les élèves peuvent individualiser leur parcours de formation et le diversifier. Cette logique va prendre

Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

de l'ampleur avec la mise en place du socle commun en 2004 puis réactualisé dans les programmes de 2015. Cette logique répond au paradigme d'éducabilité généralisée selon l'idée que tout élève peut être éduqué mais que l'approche disciplinaire est plus discriminante d'où la volonté de s'inscrire dans une logique curriculaire. Dès lors, en EPS, on voit apparaître le PS (2010) puis le CAS (2019) qui vise à l'éducation à la santé par "l'orientation de son entraînement pour développer ses ressources et s'entretenir" (programme, 2019). En somme, il semble que l'EPS s'inscrive davantage dans des éducations à pour le ailleurs et plus tard, on individualisant l'organisation du travail et diversifiant les contenus d'apprentissage.

Toutefois, Bantozak a mis en avant l'orientation d'une EPS

traditionnaliste (2007). En effet, dans un contexte où la France organise les JOP à Paris en 2024, le rôle de l'EPS peut être assigné à une formation sportive des élèves (Alkali et Ciommosi, 2022). En témoigne les programmes de 2019 qui précisent que "pour créer une section sportive scolaire, l'établissement doit signer un partenariat avec la fédération sportive du sport pratiqué". Dès lors, il semble que les enseignants d'EPS ne soient pas totalement autonomes des instances sportives. De plus Benhamin-Grosse a mis en avant que "la finalité performance compétition gagne reste dominante dans le sport scolaire" (2017). Ainsi, le paradigme de démocratisation ne semble pas tout à fait parti, en effet, les principes de performance semblent même peut-être réactualisés au vu des jeux olympiques.

Pour conclure cette troisième partie, nous avons montré que durant cette période l'organisation du travail des élèves se singularise pour permettre à tous et chacun de réussir. En

recherche, le place de l'EPS semble remise en cause et semble parfois se confondre avec le sport dans notre société lui assignant des attentes peu en phase avec les attentes scolaires.

Pour conclure ce dossier, nous avons montré que l'école et donc l'EPS est traversée par trois paradigmes successifs : la méritocratie, la démocratisation et l'éducabilité généralisée. Ces paradigmes vont orienter les réponses des différents acteurs concernant les différentes crises sociales et scolaires inhérentes à chaque période. Quoi qu'il en soit, l'EPS a toujours répondu à ces attentes puisque cela permet de justifier sa place au sein de l'école. Cela nous amène à nous questionner sur le devenir de l'EPS. En effet, dans la conclusion de leur ouvrage, Attali et Gremmesini font le constat qu'avec la hausse de la sédentarité tout est bon tant que les enfants bougent, parallèlement, l'organisation des JOP mène à une confusion des finalités éducatives et sportives de l'EP. A ce propos Delignières a fait le constat que l'EPS n'a jamais été remis en cause.

